

XIII
CHRYSOMELIDAE, GALERUCINAE
(COLEOPTERA)

PAR

V. LABOISSIÈRE (Levallois-Perret, Seine)

9° CROISIÈRE

GENRE DIABROTICA CHEVROLAT, 1844

Diabrotica melanocephala FABRICIUS, 1798, Entom. Syst., Suppl., p. 95 (*Galleruca*).

Espèce extrêmement variable et répandue dans la majeure partie de l'Amérique du Sud.

Le seul individu représenté porte l'étiquette Iles de Los; c'est apparemment une erreur, le genre *Diabrotica* étant exclusivement américain.

GENRE NEOLOCHMAEA nov.

Aspect général rappelant les *Galerucella* et plus particulièrement le sous-genre *Hydrogaleruca* Laboiss.

La forme est ovale, le corps recouvert d'une très fine pilosité grise; la tête est courte, étroite, les antennes sont de la moitié de la longueur du corps, les troisième et quatrième articles sont égaux, le cinquième un peu plus court, les cinq derniers sont plus petits et un peu plus larges.

Le pronotum est deux fois plus large que long avec les bords latéraux plus ou moins arrondis, le bord antérieur est anguleusement échancré et la base sinuée devant l'écusson; la surface est creusée d'une impression qui la recouvre presque entièrement, faisant paraître les bords élevés; cette impression est plus profonde sur les côtés et parfois coupée par un léger sillon au-dessous du milieu du bord antérieur; elle est densément et finement ponctuée avec les intervalles rugueux; les angles sont spinuleux, les postérieurs assez éloignés de la base. L'écusson est presque carré.

Les élytres sont plus larges que le pronotum, faiblement élargis en arrière; l'apex est en angle droit ou prolongé en forme de bec court; la suture est élevée et l'on remarque, en outre, sur la surface, qui est régulièrement convexe, deux fines côtes lisses partant de la base et s'arrêtant un peu avant le sommet; enfin un bourrelet lisse s'étend le long du bord latéral sur toute la longueur des épipleures; ceux-ci sont plans et se terminent entre l'angle latéral et le sommet; une ponctuation fine serrée et ruguleuse couvre les espaces entre les côtes.

Les pattes sont courtes, les tibias ont une fine carène lisse sur leur bord supérieur; ils sont mutiques, sauf chez le σ , dont les tibias intermédiaires sont terminés par une courte épine; le métatarse postérieur est à peine aussi grand que les deux articles suivants réunis; les ongles sont petits et bifides au sommet.

Le prosternum est invisible entre les hanches, mais il forme à son sommet un bourrelet sur les extrémités duquel viennent se souder les pointes épimériques; les cavités cotyloïdes sont donc fermées.

Chez le σ , le sommet du dernier segment abdominal est triangulairement échancré.

Neolochmaea se sépare des *Lochmaea* et *Galerucella* par la fermeture des cavités cotyloïdes; en outre, le pronotum des *Lochmaea* n'est pas entièrement recouvert par une impression; chez les *Hydrogaleruca* les cavités cotyloïdes antérieures sont également fermées, mais le prosternum est visible entre les hanches, le troisième article des antennes est beaucoup plus long que les suivants; les élytres sont déprimés en dessus et leur bord latéral n'est pas limité par un bourrelet.

GÉNOTYPE N. TROPICA JACOBY

Neolochmaea tropica JAC., 1889, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 287. (*Lochmaea*.)

Galerucella brevicornis WEISE, 1921, Arkiv f. Zool., XIV, 1, p. 90.

Brésil : entre Manaus et Flores, 21.I.1936, un exemplaire.

Cette espèce se rencontre dans la partie orientale de l'Amérique du Sud, du Venezuela à l'Argentine.

Le *Galerucella quadrilineata* Latreille prend également place dans ce genre.

GENRE CEROTOMA CHEVROLAT, 1843 ⁽¹⁾

A la suite de la description du genre, CHEVROLAT donne la liste des espèces qui le composent; depuis, plusieurs, dont celles de la région indo-malaise appartenant au genre *Aulacophora* (*Ceratia*), ont été retranchées; les espèces restantes sont caractérisées par les épimères prothoraciques à sommet contigus; les cavités cotyloïdes sont donc nettement fermées; les élytres sont plus ou moins ponctués et dépourvus de côtes; le type du genre doit donc être choisi parmi les espèces citées par CHEVROLAT et je prends la première : *C. arcuata* Ol., désignée sous le nom de *C. variegata* F., qui est synonyme.

En 1866 ⁽²⁾, J. S. BALY décrit quinze espèces nouvelles et divise le genre en deux sections :

« I. Thorax profunde sulcatus, sulco plus minus quadrisinuato, elytra valde costata.

» II. Thorax impressus vel sulcatus, sulco nunquam quadrisinuato; elytrorum costae vel obsoletae vel indistinctae. »

Parmi les espèces décrites par BALY et classées dans la première section j'ai pu examiner : *C. heterocera*, *congener*, *alternata* et *contubernalis*. Ces espèces ont toutes les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes; elles ne peuvent donc être maintenues dans le genre *Cerotoma*, dont elles se séparent déjà suffisamment par la profonde impression prothoracique et les côtes qui ornent les élytres; celles-ci sont au nombre de quatre, mais entre elles s'élèvent des côtes secondaires parfois aussi fortes; la première secondaire s'étend entre la première côte et la suture et la dernière, qui est souvent absente, entre la quatrième et le bord latéral; ces côtes sont toutes pourvues de petits cils dressés assez éloignés, et entre elles se trouvent deux rangées de points dont une plus forte.

Je propose pour grouper ces espèces le nom de genre d'*Eucerotoma* avec pour type : *Eu. heterocera* Baly.

L'affinité de ces deux genres réside surtout dans les caractères sexuels secondaires des mâles; en effet, ils présentent tous une profonde excavation de la partie antérieure de la tête et les antennes ont deux articles, les troisième et quatrième fortement dilatés et creusés d'une échancrure commune en forme de croissant.

Les femelles ont le clypéus d'une seule pièce sans carène, leurs antennes sont filiformes avec les articles 3 à 5 allongés et à peu près égaux entre eux; chez les *Cerotoma* ♀, le troisième article des antennes est beaucoup plus long

⁽¹⁾ *Dict. Univ. Hist. Nat.*, III, 1843, p. 342.

⁽²⁾ *Trans. Ent. Soc. London*, 3^e série, pp. 472-478.

que le quatrième. Ce caractère se retrouve chez les *Neobrotica*, qui à première vue se confondent avec les *Cerotoma* ⁽¹⁾; ils s'en séparent par les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes et le pronotum transversalement sillonné.

Cerotoma Adami nov. sp.

(Fig. 1.)

Jaune pâle; tête : ♂, sommet des mandibules, labre plus ou moins, dernier article des palpes maxillaires, calus surantennaires, vertex — moins le pourtour des yeux — et dessous noir brillant, face et joues jaune pâle; ♀, entièrement noire; antennes ordinairement testacées sur les trois premiers articles, brunes ou noires ensuite et rougeâtres sur les quatre articles apicaux. Élytres jaune pâle ornés de deux bandes transversales larges, brunes ou brun-roux, n'atteignant ni la suture ni la marge, reliées entre elles par une étroite bande latérale de même couleur; elles sont situées, la deuxième immédiatement après le

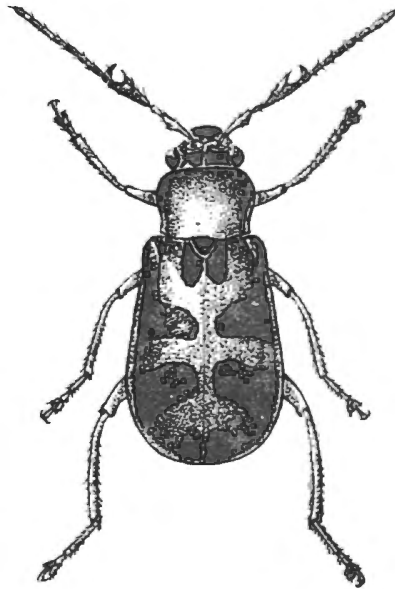


FIG. 1. — *Cerotoma adami* n. sp. ♂, x8.

milieu et la première immédiatement avant; celle-ci se continue jusque sur la base et recouvre entièrement le calus huméral, mais à cet endroit elle est de couleur plus pâle, fauve rougeâtre; en plus des bandes il y a sur chaque élytre deux taches brunes; la première, en ovale allongé, se trouve à proximité de l'écusson, la deuxième, arrondie, couvre l'apex; les méso- et métathorax sont

(¹) L'espèce décrite par Erichson sous le nom de *Cerotoma geometrica* a les cavités cotyloïdes antérieures ouvertes et doit prendre place dans le genre *Neobrotica*.

noirs ainsi que les hanches, les sommets du dernier segment abdominal et du pygidium; les tibias et les tarsi sont plus ou moins rembrunis.

♂. Tête creusée à l'emplacement du clypeus d'une profonde excavation transversale allant d'un bord à l'autre; au-dessous des antennes s'avance une lame horizontale fortement échancrée dans son milieu et se présentant sous la forme de deux lobes triangulaires; antennes à premier article allongé, faiblement claviforme; le deuxième court, ovalaire; troisième article aussi long que le premier, s'élargissant de la base au sommet, où il est fortement échancré en demi-cercle; le bord interne de l'échancrure se termine par une épine très fine; le bord supérieur de cet article est sillonné vers le sommet; le quatrième article est court, environ du cinquième de la longueur du précédent, mais il est aussi large, il est fortement creusé en dessus sur sa partie interne et échancré en dessous du même côté, de sorte que les échancrures des deux articles semblent n'en former qu'une seule; cet article présente une épine assez forte à son bord supérieur; les articles suivants sont courts et à peine plus longs que le deuxième jusqu'au septième; les quatre derniers, légèrement plus grands, sont généralement plus pâles; calus surantennaires horizontaux, grands, plans et séparés par un léger sillon; sommet de l'abdomen sinué.

♀. Clypeus d'une seule pièce, à peine convexe, grossièrement et rugueusement ponctué sur sa partie supérieure, antennes filiformes, troisième article plus court que le premier et presque aussi long que les quatrième et cinquième réunis; le sixième et les suivants sont à peu près de la même longueur, le huitième est rougeâtre; les autres manquent.

Le pronotum est de moitié plus large que long, à bords latéraux arrondis; ils se redressent et sont parallèles avant les angles postérieurs, qui sont obtus; ils s'infléchissent profondément vers les angles antérieurs, qui sont obtus, émoussés et invisibles, l'insecte étant examiné de dessus; la base est légèrement sinuée devant l'écusson; la surface est lisse ou à ponctuation microscopique, elle est dépourvue des impressions qui se trouvent sur le disque chez les autres espèces; chez un seul individu j'ai constaté la présence d'une petite fossette sur le milieu de la base. Écusson triangulaire, lisse.

Les élytres emboîtent la poitrine à la base, ils s'élargissent ensuite progressivement en arrière et sont subtronqués au sommet; leur surface est couverte de points fins régulièrement disposés et presque en lignes, le calus huméral est assez fortement saillant; les épipleures se rétrécissent progressivement après le milieu et disparaissent entre l'angle latéral et l'apex.

Les pattes sont grêles, les tibias sont tous terminés par une épine, le métatarse postérieur est aussi long que les trois articles suivants réunis et les ongles sont appendiculés. Longueur : 5,5 mm., largeur : 2,6 mm.

Brésil : Santa-Julia, 23.I.1936; deux ♂, une ♀.

Colombie : Ibagué; un ♂, ma collection.

C. Adami, que je me fais un plaisir de dédier à M. ADAM, chef de la mission, présente l'aspect de *C. arcuata* Ol. et les dessins élytraux sont presque identiques; chez *arcuata* ♂, les calus surantennaires sont plus convexes, fauve clair et non noirs, les antennes entièrement pâles; chez la ♀, l'épistome est testacé, le clypeus moins grossièrement et moins densément ponctué; les bords latéraux du pronotum sont moins arrondis et la surface est marquée sur le milieu de deux faibles impressions obliques situées une de chaque côté; sur les élytres, les bandes sont plus étroites et de couleur noire; la deuxième n'est pas reliée à la première sur le côté; la tache apicale est libre sur son pourtour, tandis que chez *Adami* elle atteint l'apex et la suture; enfin l'abdomen est noir en entier ou au moins sur la base des segments. Une espèce également voisine, *C. unicornis* (¹) Germ., se distingue par les bandes élytrales très réduites, les taches scutellaires communes formant ensemble un triangle et l'absence de tache apicale; en outre, chez le mâle, l'avancement sous-antennaire n'est pas échancré dans son milieu et se présente sous la forme d'un large triangle.

HALTICINAE

GENRE HALTICA MÜLLER, 1764

Haltica lucida ALLARD, 1888, Le Naturaliste, p. 42 (*Graptodera*); WEISE, 1906, Mém. Soc. esp. Hist. nat., I, p. 391.

Guinée française : îles de Los : île Kassa, 24.XI.1936, un exemplaire.

Cette espèce se rencontre dans l'Afrique occidentale de la Guinée française au Gabon; elle a été également recueillie dans l'Afrique centrale et signalée du Kwango et du Tanganyka.

Levallois, le 10 septembre 1937.

(¹) Weise a rectifié dans le *Catalogus*, p. 138, par *unicornis*, qui est vraisemblablement le nom que l'auteur destinait à cette espèce, mais cette rectification tardive ne saurait être admise et je rétablis le nom d'*unicornis*, bien qu'il n'ait aucun sens pour des insectes de cette famille.